



SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE	4
AFFAIRES SCOLAIRES	6
AGRICULTURE ET FORÊT	9
BÂTIMENTS	11
CCAS	13
CIRCULATION ET SÉCURITÉ	14
ÉCONOMIE	16
ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	18
MOT DE L'OPPOSITION	20
FINANCES	22
SPORT ET CULTURE	24
URBANISME	28
FÊTES ET CÉRÉMONIES	30
INFORMATIONS DIVERSES	33
MATÉRIEL	35
CALENDRIER DES FÊTES	36
BIEN VIVRE À VILLERS	37

ÉDITO DU MAIRE



Madame, Monsieur,

Ce rendez-vous annuel que je vous propose avec le bulletin municipal, est pour vos élus l'occasion de vous rendre compte des actions menées au cours de l'année écoulée. Vous y trouverez aussi un bilan partiel des différents projets réalisés pendant ces 5 ans. Durant toutes ces années, élus et employés communaux ont uni leurs forces pour améliorer la vie quotidienne des Villériers.

Au début de ce mandat, nous avons identifié nos priorités et parmi elles, celle de rénover certains de nos nombreux bâtiments communaux. Lourde tâche, tant les travaux de rénovation coûtent cher. Néanmoins, nous avons entrepris de gros travaux au bâtiment du Club Loisirs, au groupe scolaire du centre, à la mairie, à l'église, à la salle des fêtes, à l'ancienne douane... La rénovation complète de la rue de la Forêt, le parc multisport, la création de trottoirs... sont autant d'autres réalisations que vous découvrirez au fil de ces pages.

Les élus qui connaissent bien maintenant le fonctionnement d'un budget communal, peuvent être fiers du travail accompli, et si certains projets sont reportés pour des raisons financières, souvent à cause d'imprévus ou d'une subvention annulée, ils savent que ce report n'est que temporaire.

Pour les 2 ans à venir, la priorité est l'extension de l'école du centre pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions. L'agrandissement du groupe scolaire est dans les tiroirs depuis de nombreuses années et dès le début de notre mandat nous avons étudié avec tous les partenaires impliqués (équipes pédagogiques, fédérations de parents d'élèves...) la meilleure façon de réaliser ce projet. Cet investissement important doit faire face à toutes les situations d'une ville frontalière, en tenant compte des effectifs fluctuants avec une mutualisation possible de l'espace. La restructuration du collège est enfin validée par le département. Je remercie vivement les élus départementaux de m'associer à ce projet tant attendu, très important pour notre commune.

La sécurité de nos concitoyens a toujours été au cœur de nos préoccupations. La vidéo protection nous permet non seulement d'élucider beaucoup d'actes d'incivilité, de vandalisme, de réduire les cambriolages mais nous donne de précieux renseignements quant au trafic routier dans la commune.

En France, la situation sociale est conflictuelle, on pourrait penser qu'à Villers le Lac nous vivons dans un endroit privilégié, en dehors de toutes préoccupations. Certes être en bordure de la Suisse nous apporte un certain confort, mais pas pour tous. Le centre communal d'actions sociales



(CCAS) soutient et aide des personnes fragilisées ne pouvant subvenir seules à leurs besoins et je suis reconnaissante aux élus et bénévoles qui sont impliqués dans ces actions indispensables mais hélas dans l'indifférence de certains.

Mon souhait pour les mois à venir est que chaque habitant de Villers puisse apprécier la chance de vivre dans un cadre agréable, avec des services publics très compétents.

Je suis profondément attachée à ma commune et ma disponibilité totale pour ma fonction permet de me consacrer entièrement à Villers et ses habitants. La proximité que je partage avec beaucoup d'entre vous est un avantage pour gérer la commune.

Le bilan de ces dernières années est le fruit du travail sérieux, rigoureux de vos élus. Notre engagement actif et motivé pour améliorer notre commune impose une certaine discipline de présence lors des réunions de commissions où naissent les idées qui seront validées par délibération du conseil. Être élu communal ne se résume pas à siéger au conseil municipal mais implique une parfaite connaissance de la gestion d'une collectivité.

Le maire est à la fois le premier secours et le dernier espoir pour certains de nos concitoyens. Si demain il ne peut plus agir, qui pourra le faire à sa place? La communauté de communes du Val de Morteau à laquelle nous appartenons a de plus en plus de compétences, c'est pourquoi nous devons nous impliquer aussi au-delà de la commune. Faire entendre la voix de Villers le Lac est très important. J'ai confiance en l'avenir, cette mission est passionnante et je suis décidée à continuer l'aventure.

Un maire seul ne peut rien faire, c'est avant tout une équipe motivée, compétente, qui fait bouger les choses. Avec ses 60 employés, la commune de Villers le Lac est une véritable entreprise où chacun a un rôle essentiel à jouer. Je remercie vivement les agents communaux des différents services, et tous les élus qui n'ont qu'un but: servir les 4 997 Villériens (dernier chiffre officiel).

Chers concitoyens, vous pouvez compter sur mon dévouement. Je vous souhaite un bel été.

Bien sincèrement

Dominique Mollier
Votre maire

”

AFFAIRES SCOLAIRES

Le monde scolaire intéresse une grande partie de la population communale. En effet, avec 225 élèves de maternelle, 360 élèves de primaire et 240 collégiens, les familles sont presque toutes concernées par les améliorations de l'accueil des élèves.

Cette année, 24 classes sont réparties au sein des 4 écoles communales et si la commune n'a aucun regard sur l'implantation des postes de l'éducation nationale, elle a pour devoir d'assurer la mise à disposition des locaux, leur entretien et la fourniture de matériel.

Le budget dédié aux affaires scolaires recouvre aussi bien les commandes de papeterie que la maintenance du matériel informatique, en passant par les transports, les entrées à la piscine, le mobilier scolaire, les personnels ATSEM des maternelles, les agents d'entretien et les équipes en charge des travaux.

Le projet d'agrandissement et d'amélioration des structures d'accueil à l'école du centre, mené en concertation avec l'ensemble des partenaires, n'a pas empêché la poursuite des projets en cours.

Ainsi, le renouvellement du mobilier scolaire se poursuit: une dizaine de classes sont dorénavant dotées de tables et sièges neufs. Après le travail effectué avec l'installation de tableaux interactifs, le renouvellement progressif des postes informatiques sur chaque site, l'équipement numérique a continué avec l'acquisition d'une valise de tablettes. Cet équipement mobile, qui sera développé dans les années à venir, correspond à une évolution des missions pédagogiques des enseignants.

Les membres de la commission Affaires scolaires présents à chaque conseil d'école sont à l'écoute des projets des équipes et participent à l'amélioration de l'accueil des écoliers aux côtés de la quarantaine de professeurs des écoles en poste à Villers le lac.



Tableau numérique dans les classes



CM2 à Paris



Sortie ski

École du centre : rénovation du couloir



CANTINE

La restauration scolaire a beaucoup évolué ces dernières années.

Quatre sites accueillent actuellement les écoliers pendant la pause de midi :

- Les Genévriers pour les élèves de maternelle de la structure voisine (35 enfants accueillis en moyenne chaque jour),
- Les Petits lutins pour les écoliers de la maternelle du centre (50 enfants accueillis en moyenne chaque jour),
- La cantine du centre pour les élèves de primaire des Bassots et du centre (125 enfants accueillis en moyenne chaque jour),
- Le collège pour 30 élèves de CM2 du centre.

Sur une année, ce sont plus de 31 000 repas qui sont servis 4 jours par semaine aux écoliers de Villers le lac. Un peu plus de 300 familles bénéficient de ce service communal.

Cette organisation fonctionne avec une équipe d'encadrement d'une vingtaine de personnes qui assure la distribution des repas préparés par les cuisines du château d'Uzel, site de Morteau.

Au quotidien, le personnel apporte des réponses diversifiées aux besoins des enfants. Ce service participe à une démarche d'éducation au goût en proposant chaque mois des menus à thèmes permettant de faire voyager les futurs gourmets: menu alsacien, menu savoyard ou breton par exemple. Il sensibilise les enfants à limiter le gaspillage alimentaire.



Cantine du Centre



Cantine de la maternelle des Genévriers

Renseignements et information sont disponibles sur le site de la ville (www.villers-le-lac.fr), rubrique « Vivre à Villers », puis « Restauration Scolaire ».



CM2 à la cantine au collège



Self de la cantine du primaire

Le coût moyen du temps périscolaire organisé sur la pause méridienne comprend la fourniture du repas, le personnel de surveillance et d'animation, entre 11h30 et 13h30 ainsi que les frais de fonctionnement. Pour la cantine du centre, il est de 7,50 € par jour.

Pour les élèves de maternelle, le coût de l'encadrement est soumis aux règles du quotient familial auquel s'ajoute le prix du repas.

Les élèves de CM2 prennent leur repas au collège encadrés eux aussi par du personnel communal. Cette coopération permet aux écoliers d'être en contact avec la structure qui les accueillera dans leurs années collège et a permis d'assurer la pérennité de la cuisine du collège avec des repas confectionnés sur place.

SENSIBILISATION A LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le 7 février 2019, les élèves de 5ème du collège de Villers le lac ont été sensibilisés au port de la ceinture de sécurité. Et ils ont participé, en présence de la police municipale, à un exercice d'évacuation d'un bus en cas d'accident.



AGRICULTURE ET FORÊT

INAUGURATION DE LA FRUITIÈRE DES MAJORS

Le nouveau point de vente de la fruitière des Majors a été inauguré le 5 octobre 2018. L'offre de la boutique s'est enrichie avec des produits locaux et régionaux diversifiés.



Fruitière des Majors



Inauguration



RENCONTRE ANNUELLE AVEC LES AGRICULTEURS

Comme chaque automne depuis le début de son mandat, Mme le Maire accompagnée de plusieurs élus a rencontré les agriculteurs. Cet échange a été l'occasion d'évoquer les différents projets de chacun: réfection de la route de Côte-Grillon pour la Commune, bâtiment de stockage de matériel pour la Cuma. Mme le Maire a tenu à souligner la belle réalisation qu'est le nouveau magasin de vente de la fromagerie.



Rencontre des agriculteurs

FORÊT COMMUNALE

La forêt communale de Villers le lac a une superficie de 270 ha dont une quarantaine acquise récemment sur le site du Saut du Doubs.

Cette forêt, située entre 720 et 1040 m d'altitude, est découpée en 34 parcelles, unités de gestion. Le volume calculé que l'on peut prélever chaque année est de 1 300 m³.



Forêt communale

La particularité de la forêt de Villers est son imbrication dans la ville pour plusieurs parcelles. Cela pose un certain nombre de difficultés quant à la mise en œuvre de l'exploitation: proximité des constructions nouvelles et des lisières, destruction de limite lors des terrassements, dépôt d'ordures et déchets verts, accès très délicat pour le chargement des grumes.



Inauguration du chemin forestier de l'ASA



Élagage dans les Bassins du Doubs



Élagage dans les Bassins du Doubs



Visite de la forêt communale



10 Visite de la forêt communale

PROJET D'EXTENSION DE L'ÉCOLE DU CENTRE

L'école du centre sera dotée d'une nouvelle aile de 711 m². Les travaux commenceront dès juillet et seront réalisés en grande partie pendant les vacances d'été et de la Toussaint, pour réduire la gêne occasionnée aux écoliers et personnel enseignant. Ce bâtiment en ossature bois sera opérationnel pour la rentrée de septembre 2020. Le rez-de-chaussée accueillera une nouvelle classe de maternelle, une salle de motricité de 120 m², une bibliothèque et un espace sanitaire et à l'étage trois salles de primaire, une salle annexe, une salle culturelle et un espace de réunion. L'école disposera d'une capacité d'accueil globale de 550 élèves.

Les deux cours de récréation de maternelle et de primaire seront agrandies et les places de stationnement seront repensées dans le périmètre de l'école.



Projet d'agrandissement de l'école du centre



Suite à une panne de la chaudière après 40 ans d'utilisation, une nouvelle chaudière à gaz a été installée. Deux chaudières sont nécessaires pour l'école du centre, en cas de panne, la deuxième prend le relais.



Rénovation de l'ancienne douane



Cimetière des côtes



Cimetière des côtes



Rénovation du club loisirs



Rénovation du toit de la mairie



Rénovation du club loisirs



Inauguration de la station de lavage aux ateliers municipaux

RÉFECTION DU SOL DE LA SALLE DES FÊTES

Après 20 ans d'utilisation, le sol de la salle des fêtes d'une surface de 700 m² a été poncé et vitrifié.



Réfection du sol de la salle des fêtes

3 structures d'accueils :

- HALTE - GARDERIE
- CRÊCHE
- ALSH PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRES

84 000 h de garde d'enfants

21 salariés dans la petite enfance



Atelier dessins à l'accueil de loisirs



Activités à la crèche

Partenariat avec
le Centre Médico-Social de Morteau
et la Banque Alimentaire du Doubs

Adhérent à l'Union
Départementale des C.C.A.S.

Soutien administratif
aux familles en difficultés

Une conseillère municipale
déléguée aux affaires sociales :
Sandra VETTER



Sandra VETTER

BUDGET ANNUEL : 750 000 €

8 000 € de secours d'urgence



Livraison à la banque alimentaire

Une banque alimentaire :
distribution de denrée
alimentaire aux plus démunis
de la commune
avec l'aide de 9 bénévoles

Recherche de bénévoles
pour étoffer
l'équipe de la
banque alimentaire



1 550 kg de denrées récoltées lors de la collecte Nationale
des Banques Alimentaires fin novembre



Noël à la crèche



Carnaval « Les Piits lutins »

CIRCULATION ET SÉCURITÉ

Indépendamment des dépenses récurrentes inscrites chaque année au budget, de nouvelles réalisations ont vu le jour au cours de l'année 2018.

En effet, toujours sensibles à la sécurité des piétons, la création de trottoirs s'est encore poursuivie :

- Rue du Lac avec un aménagement de l'accès sur la route départementale (face à l'Ancienne Douane) = 54 000 €
- Rue des Clos Rondot, en continuité du pont, rénové par le Département. Les lampadaires ont été remplacés et équipés de lampes LED = 44 500 €
- Trottoir de la Rue du Maréchal Juin

Des nouvelles caméras de vidéo surveillance ont aussi été installées sur des bâtiments publics. L'équipement se poursuit cette année.

- Le coût total de ces réalisations pour l'année 2018 s'élève à 135 615 €.

Pour 2020, la priorité sera donnée à la création d'un trottoir route des Fins au lieu-dit La Courpée, depuis la rue de la Cloison jusqu'au lotissement Le Clos Vue des Pistes, côté gauche. En partenariat avec le Département qui prendra en charge l'enrobé de la voirie (coût des travaux : 273 852 €), les aménagements suivants seront prévus :

- Modification de l'accès de la Rue de la Cloison sur la départementale.
- Aménagement d'une aire d'arrêt des bus scolaires, pour qu'ils ne s'arrêtent plus sur la chaussée, avec déplacement de l'abri bus.
- Mise en place de 2 plateaux ralentisseurs.
- Nouvel éclairage public avec des lampes LED.
- Réfection de l'enrobé depuis le carrefour avec la Rue de la Forêt jusqu'à la Rue Champ Bouverot, prise en charge par le Département.

Il est également programmé la création d'un trottoir Rue du Capitaine Richardot (8 292 €).

Nous faisons donc une nouvelle fois appel aux Villériers pour que chacun fasse preuve de civisme et que les automobilistes maîtrisent, dans tous les secteurs de notre commune, leur vitesse et leur comportement pour le bien-être et la sécurité de tous.



Chemin piétonnier, rue M^o Juin



Rue du lac



Ralentisseur aux Pargots



Abribus installés au Cernembert et au Montot Dessus



Enrobé Rue du Lac



Barrière de sécurité rue Bellevue



Plaque de rue Alix Girardot



Plaque de rue Claude Vermot

RENCONTRE DES BATELIERS

La rencontre internationale des bateliers (IBT) se déroule chaque année au mois de novembre.

Le lieu et l'organisateur sont choisis sur la base du volontariat. C'est ainsi que « Les Vedettes Panoramiques » de Villers le lac se sont proposées pour organiser le rassemblement de 2018.

Depuis 1983, Raymond MICHEL et sa famille participent avec plaisir à cette rencontre et sont heureux de retrouver chaque année leurs homologues français et étrangers.

En 1998, « Les Vedettes Panoramiques » avaient organisé la 43ème I.B.T pour la première fois en France et tous les bateliers présents avaient pu découvrir le Doubs à Besançon

en grande crue. En 2018 pour la visite des Bassins du Doubs, ils ont été surpris par la sécheresse du siècle!!!



VISITE DE MONSIEUR JEAN ALMAZAN, SOUS-PRÉFET DE PONTARLIER

Villers le lac a eu l'honneur de recevoir Monsieur le Sous-Préfet de Pontarlier. Cette rencontre a permis d'aborder les dossiers communaux et en particulier le dossier de l'extension de l'école du centre. Pour cette réalisation, la subvention de l'État est essentielle. Monsieur le Sous-Préfet a été sensible à ce projet nécessaire, validé par l'Éducation nationale.

La deuxième partie de cette rencontre a été consacrée à la visite de la Fruitière des

Majors. Le Président Jean FAIVRE-PIERRET entouré des agriculteurs et du personnel de la fruitière, avait préparé un accueil chaleureux. François VILLIER, responsable du magasin a pu vanter les produits régionaux. Monsieur BRENET, maître fromager, a donné les explications concernant la fabrication du comté.

LES NOUVEAUX ACTEURS ÉCONOMIQUES



MONEWAY

Start-up créée par Noémie NICOD, Romain VERMOT et Benjamin CHATELAIN, Moneway est un nouveau service de paiement français pensé pour et avec sa communauté. Cette Fintech propose un compte de paiement et une carte de débit MasterCard pilotés depuis une application mobile 100 % gratuite. Avec Moneway, il est possible de payer, gérer de façon autonome sa carte de paiement et son budget, maîtriser ses finances ou encore envoyer, demander et partager de l'argent entre utilisateurs Moneway. Tout cela instantanément!

Bi1

Céline LACROIX est directrice du magasin Bi1 depuis le 1er novembre 2018.

Responsable de 52 salariés, Céline a à cœur de retrouver l'ambiance familiale du début du magasin, comme elle l'avait connue à son ouverture en 2004.

« Mieux répondre aux besoins des clients » est sa devise. Depuis le 15 mai, l'amplitude horaire a changé. Désormais le magasin est ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h et le dimanche de 9h à 12h45.

Habitant notre ville, Céline s'y investit. Nous lui souhaitons pleine réussite dans son activité.



LOISIRS CRÉATIFS

Passionnée par les arts plastiques, Élodie VIRCONDELET a franchi le pas et ouvert son atelier de loisirs créatifs.

Inconditionnelle des petits bricolages, après 10 années passées dans l'hôtellerie en tant que réceptionniste, elle a fait du passe-temps de son adolescence son nouveau métier. Élodie partage ses créations, ses astuces et ses idées dans sa boutique.

PÂQUERETTE

Originaire de la région Marie PAGET est installée Place Droz-Bartholet depuis le 18 avril.

Fleuriste passionnée, cette jeune cheffe d'entreprise a la volonté de partager son savoir-faire et son univers fleuri. Elle vous accompagnera dans tous les événements de la vie, en fleurissant petits et grands moments.



LA VILAINE

Après avoir occupé plusieurs emplois dans différents restaurants de la région (Auberge de la Roche, restaurant Les Cygnes, bateaux Michel), Julie LEVILLAIN a décidé de passer le CAP cuisine dans le cadre d'une formation pour adulte. En février, après quelques semaines de travaux, elle a ouvert son restaurant « La Vilaine », clin d'œil à son patronyme, répandu dans sa région d'origine, la Normandie! La nouvelle cuisinière prépare une cuisine traditionnelle de qualité et des plats régionaux à base de produits frais.

JOURNÉE ENVIRONNEMENT

Chaque année la mission consiste, pour les bénévoles à ramasser les papiers, canettes ou autres résidus laissés le long des routes et dans les espaces publics par des concitoyens peu soucieux de leur environnement.

Les enfants des écoles et du collège prennent part à cette manifestation.

À l'appel de la municipalité mais au service de l'environnement :

Armés de gants et de sacs-poubelles qui leur sont distribués par la municipalité ces citoyens courageux sont allés sur le terrain.

Plusieurs élus de la municipalité étaient présents aux côtés des Villeriers pour cette opération citoyenne.

Opération de sensibilisation et de constat :

Pour Madame le Maire, « sensibiliser la population aux conséquences de gestes devenus malheureusement anodins comme jeter son mégot, un papier, une canette sur la voie publique... est primordiale ».

La manifestation a été suivie d'un échange entre les participants autour d'une collation bien méritée, alors que les services techniques collectaient les sacs-poubelles dispersés dans différents endroits de la ville.

Chacun a pu relever l'existence de nombreux points noirs, même si la situation semble s'améliorer d'années en années.



Journée environnement

SÉCHERESSE ET RIVES PROPRES

La sécheresse de 2018 a permis d'organiser une opération « Rives propres » le 20 août 2018. Les réseaux sociaux ont joué pleinement leur rôle, une foule nombreuse a répondu présente, et chacun s'est mobilisé pour dire non aux incivilités et faire une fleur à l'environnement.



Barrage du Chatelot



Rives propres



Rives propres



Rives propres



Rives propres



Rives propres



Sécheresse 2018 Embarcadères du Saut du Doubs



Rives propres



Sécheresse 2018 Chaillexon

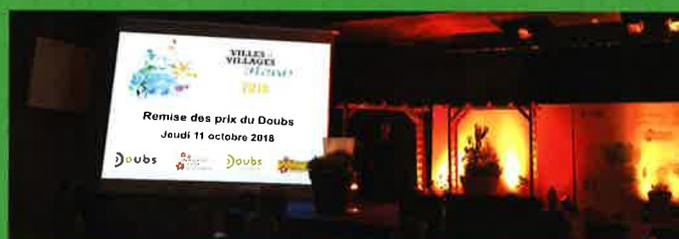


VILLES FLEURIES

La municipalité accorde une importance particulière au fleurissement de la ville. Les efforts fournis ont permis d'obtenir 2 fleurs au concours des villes et villages fleuris 2018.



Diplôme villes fleuries



Villes fleuries 2018



Borne de recharge

BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

La borne de recharge installée début mai Place Droz Bartholet sera opérationnelle au début de l'été.

MOT DE L'OPPOSITION

Notre ligne de conduite tout au long du mandat écoulé a été de défendre les intérêts des habitants de Villers-le-Lac. Pour ce faire, nous avons tenté d'amener la majorité à se questionner sur ses propres choix. D'un dialogue que nous espérons constructif, nous constatons malheureusement que les débats n'ont que très rarement eu lieu. Les décisions importantes sont souvent prises en comité restreint et donnent à l'opposition, et à nos yeux à certains membres du conseil municipal, un rôle tout juste consultatif mais certainement pas décisionnel. Désireux de s'investir pour améliorer votre qualité de vie, nous avons souvent eu l'impression de perdre notre temps et notre énergie. Nous restons convaincus que les décisions pour la conduite de Villers le lac pourraient être plus élargies.

Ce n'est pas un secret, notre mouvement « l'avenir ensemble » cessera son action à la fin de ce mandat. Il est primordial d'offrir une alternative aux prochaines élections municipales, garante d'un choix démocratique. Nous encourageons chacun à aller voter voire à s'engager dans un mouvement dynamique, porteur d'un nouveau souffle.



Hélicreusement

DÉBOISEMENT DES BASSINS DU DOUBS

Dans le cadre du contrat de station signé par la Communauté de Communes du Val de Morteau, une première tranche de déboisement des belvédères et points de vue a été réalisée. Les bois ont été en partie évacués par hélicoptère. En raison de la sécheresse, la fin des travaux a été reportée en juin 2019. Les bois ont été transportés par barges sur le Doubs.

DÉNEIGEMENT

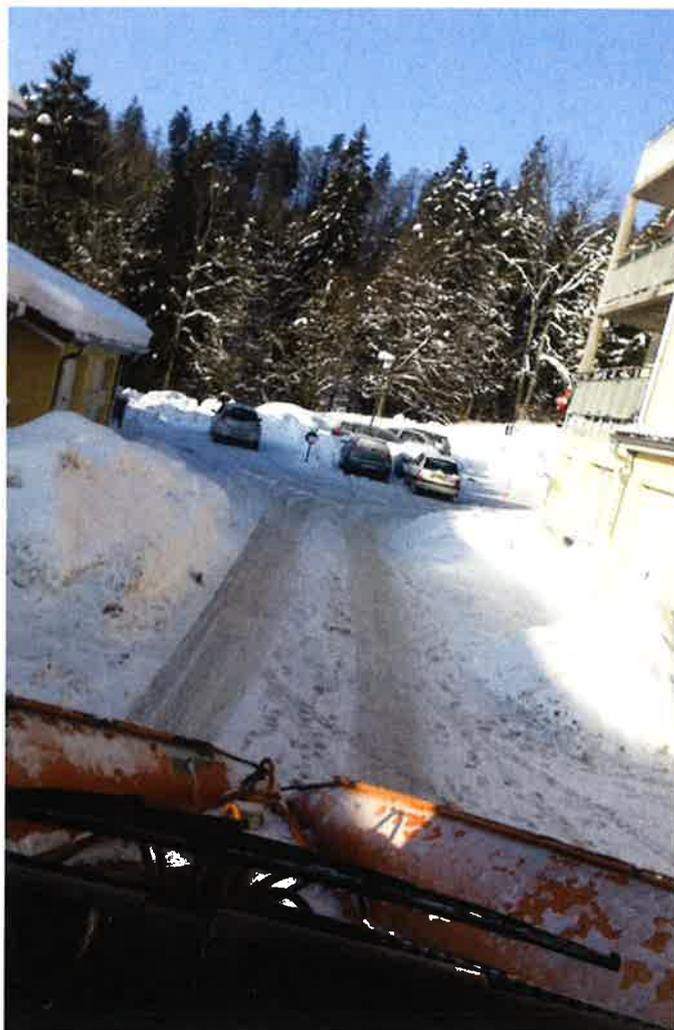
Chaque année en période hivernale, nous sommes confrontés à de vives réactions de citoyens face au déneigement.

Le réseau routier de Villers comprend 4 circuits que les 8 chauffeurs se répartissent. La particularité, c'est l'altitude, la tournée commence à 750 mètres et se termine au-dessus de 1 000 mètres avec un enneigement qui n'est pas le même. Les tournées commencent à 2h30. À 5h du matin, le premier passage est terminé, c'est le moment de déneiger les parkings, manœuvre délicate puisqu'il faut tourner autour des véhicules. À 7 h, l'ensemble du territoire communal est déneigé, mais en cas d'épisode neigeux, c'est le début d'un deuxième passage...

Lorsqu'il neige, il est impossible d'être partout à la fois et l'intérêt général n'est pas toujours compatible avec les exigences individuelles.

L'hiver, le Montagnon chausse de bonnes chaussures, équipe sa voiture de pneus neige, réduit sa vitesse et fait preuve de patience ! C'est le bon sens du Montagnon,

À méditer...



Déneigement

Après le débat sur les orientations budgétaires, c'est lors de la réunion de Conseil Municipal du 29 mars que le Compte Administratif de l'année 2018 ainsi que le Budget Primitif 2019 ont été votés et acceptés.

Les dépenses de fonctionnement doivent être assurées en priorité, salaires et charges du personnel, charges de déneigement, de chauffage des différents bâtiments (écoles, mairie, club loisirs...), entretien de la voirie ... Grâce à la bonne maîtrise de ces frais de gestion, des dépenses importantes en investissement ont pu être réalisées en 2018 avec plus de 1 370 000 € qui ont été investis pour améliorer le quotidien des Villeriers.

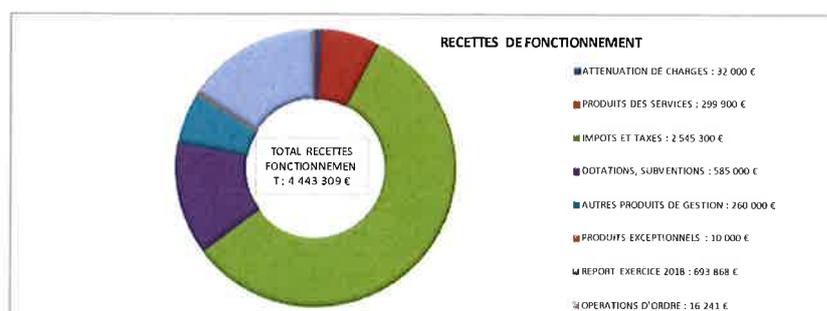
Cette année le poste principal de dépense sera, ainsi que l'an prochain, la construction de l'extension du groupe scolaire nécessité par l'augmentation de la population et la hausse du nombre des élèves de l'école primaire. Un budget important mais indispensable qui sera absorbé par les finances de notre ville.

PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF DE FONCTIONNEMENT 2019

DEPENSES	
CHARGES A CARACTERE GENERAL : 1 231 800 €	1 231 800
CHARGES DE PERSONNEL : 1 280 000 €	1 280 000
ATTENUATION DE PRODUITS : 75 000 €	75 000
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : 257 300 €	257 300
CHARGES FINANCIERES : 111 000 €	111 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES : 1 000 €	1 000
DEPENSES IMPREVUES : 6 638 €	6 638
VIRT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 1 199 241 €	1 199 241
OPERATIONS D'ORDRE : 281 330 €	281 330
TOTAL	4 443 309



RECETTES	
ATTENUATION DE CHARGES : 32 000 €	32 000
PRODUITS DES SERVICES : 299 900 €	299 900
IMPOTS ET TAXES : 2 545 300 €	2 545 300
DOTATIONS, SUBVENTIONS : 585 000 €	585 000
AUTRES PRODUITS DE GESTION : 260 000 €	260 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS : 10 000 €	10 000
REPORT EXERCICE 2018 : 693 868 €	693 868
OPERATIONS D'ORDRE : 16 241 €	16 241
TOTAL	4 443 309



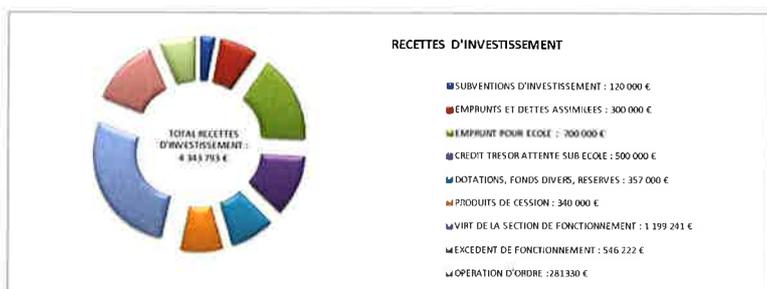
Outre ce projet scolaire, l'achèvement des travaux de voirie de la rue de la Forêt, toujours en concordance avec la Communauté de Communes du Val de Morteau et le Syndicat des Eaux du Haut Plateau du Russey, représentera une part importante du budget 2019. Au total ce sont plus de 3 250 000 € qui sont portés au budget 2019. Les recettes permettront d'en boucler le financement en souscrivant un crédit de trésorerie en attente du versement des subventions pour la construction de l'agrandissement de l'école primaire.

La capacité de désendettement de la commune est favorable puisqu'elle représente moins de 5 années de remboursement.

Seule la gestion rigoureuse des budgets permet d'envisager l'avenir avec confiance et sérénité. Choisir les investissements justes et nécessaires, utiles et profitables au plus grand nombre reste la tâche de base des élus, ce qui est fait depuis plusieurs années dans la concertation et le consensus pour le bien de tous.

PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF D'INVESTISSEMENT 2019

RECETTES	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT : 120 000 €	120 000
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES : 300 000 €	300 000
EMPRUNT POUR ECOLE : 700 000 €	700 000
CREDIT TRESOR ATTENTE SUB ECOLE : 500 000 €	500 000
DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES : 357 000 €	357 000
PRODUITS DE CESSION : 340 000 €	340 000
VIRT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : 1 199 241 €	1 199 241
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : 546 222 €	546 222
OPERATION D'ORDRE : 281 330 €	281 330
TOTAL	4 343 793



DEPENSES

IMMOBILISATIONS CORPORELLES : 3 261 330 € (DONT ECOLE : 1 800 000 €)	3 261 330
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES : 520 000 €	520 000
SOLDE EXECUTION REPORTE : 546 221 €	546 222
OPERATIONS D'ORDRE : 16 241 €	16 241
TOTAL	4 343 793



SPORT ET CULTURE

SPORTS

Des travaux d'entretien saisonnier ont été réalisés sur les stades et la piste d'athlétisme.

Des achats ont permis d'améliorer le confort des clubs utilisateurs des infrastructures locales :

- Paniers de basket amovibles
- Buts renforcés au terrain multisports de La Griotte.



But du terrain multisports de la Griotte



Terrain multisports de la Griotte

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Forum des associations a eu lieu le dimanche 16 septembre 2018 à la salle des fêtes.

Un grand nombre d'associations étaient représentées par de nombreux bénévoles toujours volontaires pour faire connaître leurs activités au public.



Zumba



Sapeurs pompiers

VŒUX AU MONDE ASSOCIATIF

Lors de cette cérémonie, la municipalité désirait mettre en avant des bénévoles du monde associatif en présentant leurs parcours dans les sociétés auxquelles ils ont œuvré pendant de nombreuses années.

Jean Marie VUILLEMIN :

Président de l'Union Nationale des Combattants du Doubs depuis 1998, soit 21 ans. Très bien entouré par son bureau, l'action qu'il porte l'amène à entourer ses camarades malades et soutenir leurs épouses.

Éric FAIVRE :

Président de l'amicale des AFN, depuis 1986, soit 33 ans. Avec ses camarades du bureau ils agissent pour entretenir la mémoire des combattants d'outre-mer.

À travers les visites aux anciens, les différentes manifestations, Jean-Marie et Éric contribuent à faire vivre le souvenir des moments tragiques de la France. La municipalité les remercie pour leurs nombreuses actions patriotiques et citoyennes, leur implication dans la vie locale de Villers Le Lac en participant en particulier avec leurs camarades, aux cinq défilés officiels.

Guy MOUGIN :

En arrivant à Villers le lac, Guy s'investit très vite dans le monde associatif: l'ancien footballeur de Guyans-Vennes devient membre de la pétanque.

Aux côtés du président Robert BILLOD, il œuvre au comité du club avant d'en prendre la tête il y a 12 ans.

Récompensé par la médaille de bronze de la Fédération française de pétanque pour son travail de bénévole, la municipalité l'a remercié pour son investissement et son action dans le monde associatif local.



Vœux aux associations et au monde économique

INAUGURATION DE LA SALLE « LA FRATERNITÉ »



Inauguration de la salle Roger MUNIER



Plaque Roger MUNIER

SOUS LES FEUX DES PROJECTEURS

Diverses associations se sont distinguées en représentant les couleurs de la ville, la municipalité les a accompagnés dans leur challenge.



Équipe minime cross-country



Tournoi régional de badminton



Équipe benjamine cross-country



Équipe minime cross-country



Céline CHOPARD-LALLIER Coupe de France

HOMMAGE A GILBERT PETIT-JEAN

Gilbert PETIT-JEAN nous a quittés brusquement ce printemps mais son nom restera à jamais associé à Villers le Lac. Né au quartier neuf, il a été musicien à la Fraternité et durant toute sa vie il a soutenu les associations musicales. Monsieur et Madame PETIT-JEAN étaient présents à tous les concerts à Villers le Lac.

Sa participation à la réalisation de la passerelle restera comme un véritable trait d'union entre la France et la Suisse, entre Les Brenets et Villers le Lac. Cette passerelle inaugurée en 2005 a pu se réaliser grâce au mécénat de Monsieur PETIT-JEAN. En reprenant ses paroles, dites à Jean BOURGEOIS, maire à cette époque : « Alors tu la fais cette passerelle ? Si tu la fais avant mes 70 printemps, j'en prends le tiers à ma charge. » Parole tenue pour le plus grand bonheur de tous les amoureux du Saut du Doubs

Merci à Monsieur PETIT-JEAN pour sa simplicité, sa générosité et son ouverture d'esprit.



Gilbert PETIT-JEAN



Passerelle du Saut du Doubs



Aménagement de la piste d'athlétisme



Terrain de la Griotte (synthétique)



Terrain multisports des Sorbiers



Spectacle de Noël des écoles 2017



Spectacle « Poilu » pour les écoliers 2016



Spectacle Facetiers d'Efiovi



Spectacle de Noël des écoles 2018

URBANISME

En 2018, nous avons réalisé près de 557 000 € de travaux.

Nous avons tout d'abord consacré 77 000 € à la remise en état des routes au sortir de l'hiver.

Les travaux de traitement des eaux pluviales sont toujours aussi importants, 130 400 €, avec le curage de 3 bassins de rétention, le réseau pour raccordement au Quartier Bellevue... La plus grosse dépense aura été la réalisation du bassin d'orage du Bois de Ban, 112 700 €, qui reçoit et tempore en cas de fort orage l'eau pluviale de toute la partie supérieure de la rue du Bois de Ban, Rue de la forêt, les Vergers, le Cenembert, les Majors...

La compétence « Eaux pluviales » ayant été transférée à la Communauté de Communes (CCVM), ces travaux ne devraient plus à l'avenir « incomber » au budget communal. Il ne restera à charge directe de la Commune que les grilles et caniveaux de la voirie.

Nous avons encore dépensé près de 306 500 € en urbanisme pour :

- la remise en état de murs, rue Ulysse Anguenot et rue Parrenin,
- la réfection en enrobé de la route de l'Agateau du chemin des Pommiers, de la rue de la Vauthière, de la traversière entre la route de la Cloison et la départementale, de la Combotte-Jolie
- la 1^{re} partie de l'aménagement de la Place Droz-Bartholet
- la réalisation du trottoir de Combe la Fève

Enfin nous avons investi 43 175 € dans la rénovation de notre éclairage public en LED sur le pont du centre et la rue de la Croix Blanche.



Bassin d'orage Bois de Ban



réfection de la traversière entre la route de la cloison et la départementale



Place Droz-Bartholet



Enrobé Chemin des pommiers



28 Enrobé Rue de la Vauthière



Enrobé Chemin des pommiers



Enrobé Rue Verdand



Route du Cerneux-Billard



Mur de la cure, rue Pasteur



Rue de Forêt



Canalisation rue de la Forêt



Pont des Vieilles Combes



Canalisation au Pissoux



Les Vergers



Cuves de rétention des eaux pluviales rue de la Forêt

TRAVAUX PRÉVUS EN 2019

Un budget de 750 000 € a été alloué pour l'entretien de la voirie et la programmation de travaux nouveaux avec en priorité :

- Remise en état des routes après la saison hivernale
- Rue de la Forêt - 2^{ème} tranche - voirie
- Rue de la Forêt - 2^{ème} tranche - eau pluviale
- Rue de la Forêt - 2^{ème} tranche - éclairage public
- Trottoir Rue de la Forêt
- Route de Côte Grillon au Prélot
- Route du Pissoux (150 mètres linéaires)
- Trottoir Rue du Caporal Peugeot
- Mur Route du Port
- Murs Route des Fins (dans le cadre des travaux de la route des Fins)
- Enrobé Rue Pinot (dans le cadre de travaux d'eau potable)
- Enrobé de sentiers au lotissement « Mont Franco-Suisse »
- Voirie diverse (dont le parking Impasse du Rang)
- Éclairage public: rue de Bellevue/rue des Sapins et divers

FÊTES ET CÉRÉMONIES

MAMANS À L'HONNEUR

Sandra VETTER en 2018, et Léone JOURNOT en 2019, ont reçu la médaille des familles remise par le maire lors d'une chaleureuse réception organisée en leur honneur.

À la tête d'une famille nombreuse, ce fut un moment d'émotion pour ces mamans.

Sandra était accompagnée de son mari Sacha et de leurs 4 enfants : Anna, Adrien, Aurélien et Alexandre.

Léone était entourée de sa famille et de ses 4 fils : Jérôme, Christophe, Raphaël et Mickaël.



Médaille de la famille décernée à Mme Sandra VETTER le 9 juin 2018



Médaille de la famille décernée à Mme Léone JOURNOT le 25 mai 2019

LES CONSCRITS, CLASSES EN 9

Le banquet des conscrits a eu lieu samedi 13 avril 2019 sur le thème « la fête au village ». Monsieur René MARCHAND des Bassots a participé à la journée, digne représentant de la classe des 100 ans. Madame Colette FAIVRE, également centenaire n'a pas pu se joindre aux festivités. La municipalité les honorera au mois d'octobre.



les conscrits, classes en 9



les conscrits, classes en 9



Monsieur René Marchand, centenaire

CONGRES DE L'ANEM

L'Association Nationale des Élus de la Montagne a organisé son 34ème congrès à Morteau les 18 et 19 octobre 2018. Pendant ces deux jours de rencontres et de débats, l'ANEM a accueilli tous les élus, experts et acteurs divers de la montagne et a renouvelé ses instances dirigeantes. Madame Annie GENEVARD, Députée du Doubs, en est la nouvelle Présidente. Cette manifestation a vocation à passer en revue l'actualité politique et à tracer des perspectives pour la montagne en réunissant les élus des collectivités adhérentes, les parlementaires, les membres du gouvernement ainsi que les représentants des administrations, des organismes socioprofessionnels et les partenaires. Un repas a été organisé à la salle des fêtes de Villers le lac.



MÉDAILLES COMMUNALES

Trois agents municipaux ont été décorés de la Médaille d'Honneur Communale en argent pour 20 années de services. Il s'agit de :

- Karine BILLOD (rédacteur territorial au service comptabilité)
- Frédéric ROGNON (agent de maîtrise principal aux services techniques)
- Claude SCALABRINO (agent de maîtrise principal aux services techniques)

Nous les remercions pour leur assiduité, leur dévouement au service de la collectivité

L'ARMISTICE CÉLÉBRÉ PAR LES FRANÇAIS ET LES SUISSES AUX BRENETS

Pour commémorer le centenaire de la fin de la première guerre mondiale, Agglomération Urbaine du Doubs (AUD), groupement local de coopération transfrontalière, a organisé un hommage aux soldats morts durant le conflit. Devant le monument aux morts des Brenets, une centaine de personnes, anciens combattants, élus et citoyens se sont recueillis pendant cette célébration transfrontalière d'amitié entre les peuples pour défendre la paix.



Cérémonie du 10 novembre 2018, aux Brenets



Cérémonie du 10 novembre 2018, aux Brenets



Cérémonie du 11 novembre 2018, à Villers

DÉPART EN RETRAITE DE MONSIEUR ANDRÉ CUCHE

Après 24 ans au service de la commune, André CUCHE, a pris une retraite bien méritée. C'est le jour de la Saint-André qu'élus et employés municipaux lui ont souhaité une bonne retraite lors d'une cérémonie amicale.

Dédé a occupé plusieurs postes au sein des services municipaux. Recruté à la voirie par Claude VERMOT, ancien maire, Jean BOURGEOIS est le maire avec lequel il a le plus longtemps travaillé. Pendant toutes ces années, son poste a évolué, il ne se limitait pas à une seule fonction. Avec sa spécialité de maçonnerie, il a rénové beaucoup de murs à Villers, posé des panneaux de signalisation, élagué des branches avec l'épareuse. Les tâches sont multiples, et surtout physiques, du déneigement à la conduite de tous les camions de la commune, des petits travaux de réparation aux gros travaux d'entretien de voirie, Dédé a su mettre en avant ses talents au service de la collectivité.

Dédé a reçu en 2015 la médaille du travail pour 20 ans au service de la ville, vraie reconnaissance dans une carrière professionnelle.

Au nom des élus, Dominique MOLLIER lui a souhaité une bonne retraite, une bonne santé pour se consacrer à sa famille au côté de Béatrice, pour profiter de Lola et Dany, ses petits enfants.



CÉRÉMONIE DES NOCES D'OR DU 24 NOVEMBRE 2018



Cérémonie des noces d'or du 24 novembre 2018

Noces de Palissandre:
Antoinette et Michel RIGOULET

Noces de Diamant:
Lucette et Jacques MONNIN
Madeleine et Michel CALAME
Jacqueline et Roger RICHARDOT
Marie-Thérèse et Roger OUDOT

Noces d'or:
Anne - Marie et Vincent GAMBINO
Jeanne et Daniel BINETRUY
Michelle et Michel BOUCARD
Michèle et Jean-Marc TARI
Gilberte et Gérard CÔTE
Mireille et Gérard PRIEUR
Marie et Bernard LOCATELLI

Noces d'Orchidée:
Michelle et Jean-Paul FAIVRE
Marie - Pierre et Guy GAILLARD
Marcelle et Marcel BERGEON
Madeleine et Michel PERRET
Chantal et Gilbert REUILLE
Jacqueline et Daniel PAUL

Les couples résidant dans la localité qui fêteront cette année leur anniversaire pour 50, 55, 60 ou 65 années de mariage peuvent se faire connaître en mairie. Ils seront reçus lors de la cérémonie programmée en fin d'année.

INFORMATIONS DIVERSES

HORAIRES TRAVAUX BRUYANTS

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

BENNE À DÉCHETS VERTS

La commune met à votre disposition une benne aux ateliers municipaux, 12 route des Brenets.

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DU BAS DE LA CHAUX

Horaires d'été : du 1er avril au 30 septembre
du lundi au vendredi de 7h à 11h45 et de 13h45 à 19h
le samedi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h

Horaires d'hiver : du 1er octobre au 31 mars
du lundi au vendredi de 7h à 11h45 et de 13h45 à 17h30
le samedi de 9h à 11h30 et de 14h et à 17h

VACANCES TOUS SPORTS

Petit retour sur la session vacances tous sports 2018 :

- 78 enfants inscrits : fair-play, activités de découverte, sourires, échanges au quotidien
- Coline, Adrian et Hugo pour animer : dynamisme, patience et sportifs dans l'âme
- Céline qui gère la logistique
- Des parents et grands-parents aidant, disponibles pour covoiter
- Des associations locales qui ont participé et mis à disposition des bénévoles et du matériel pour que les enfants puissent découvrir des sports dans les meilleures conditions (Tennis de table, canoë (CKVL), Base Ball, Pétanque, Tennis (Val de Morteau), Judo (Val de Morteau), Handball (CAM), Athlétisme (DSA)).

Rendez-vous en 2019 du 12 au 31 août.

PROGRAMME et INFOS en MAIRIE dès juillet



Canyoning



Groupe pétanque 2018

SALLE DES FÊTES

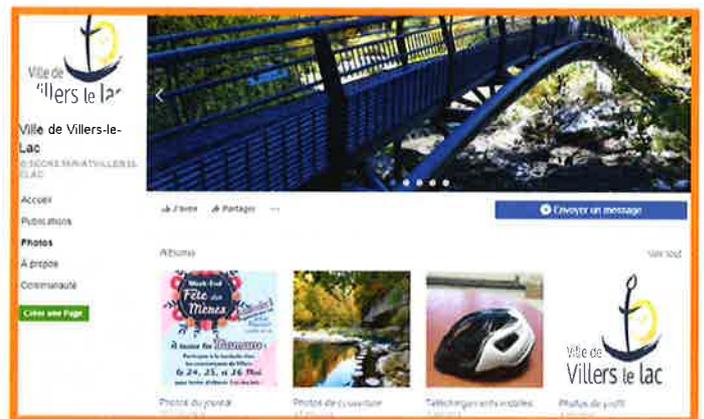
Pour vos réceptions organisées à la salle des fêtes, des tables rondes sont désormais disponibles à la location. Renseignements à la mairie.



Tables rondes salle des fêtes

PAGE FACEBOOK

Retrouvez les informations de votre ville sur Facebook: Ville de Villers-le-lac.



Page Facebook Villers-le-Lac

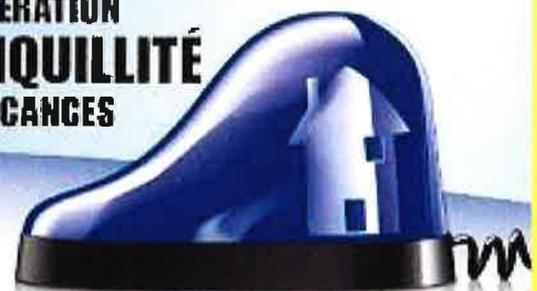
OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES 2019

Faites surveiller votre maison durant vos vacances, n'hésitez pas à télécharger le formulaire en ligne sur notre site internet dans la rubrique « Actualités ». Service gratuit.



Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



MATÉRIEL

Les ateliers municipaux sont maintenant équipés d'une station de lavage pour l'entretien du parc des véhicules, dans un souci de préservation de l'environnement.



Achat d'un docker et d'une remorque



Achat d'un Sandero



Station de lavage



Achat d'un Unimog et d'une remorque

CALENDRIER DES FÊTES

JUILLET 2019

- 6: Spectacle danse MJC
- 13: Défi du Pissoux – Tout Vite
- 14: Défilé, soirée dansante et feux d'artifice – Comité des Fêtes

AOÛT 2019

- 13: Concert Galitzine - Chapelle des Bassots
- 28: Tournoi de Mölkky à la griotte

SEPTEMBRE 2019

- 4: Don du Sang
- 22: Loto – Aux Doubs Signes

OCTOBRE 2019

- 2: Loto – Club Loisirs
- 6: Loto – Amis de la Chapelle des Bassots
- 11: Loto – Collège
- 14: Tarot – Club Loisirs
- 20: Repas – Unité Pastorale
- 22 et 23: Stage de l'école de Musique
- 23: Choucroute: Club Loisirs
- 27: Loto – La Pastourelle

NOVEMBRE 2019

- 3: Vide-Greniers – Poker Val de Morteau
- 4: Thé dansant – Club Loisirs
- 6: Don du Sang
- 9: Fondue disco – SCV
- 11: Commémoration de l'armistice 1918
- 15: Saint Éloi
- 16: Bourse aux skis – PEEP
- 16: Loto – Ski Club
- 17: Loto - Foyer du Chauffaud
- 20: Loto – Club Loisirs
- 22: AG Ski Club
- 23: AG Départementale Pétanque
- 24: Concert du Whoop Group – La Fraternité
- 25: Tarot – Club Loisirs
- 30: Cérémonie des Noces d'or
- 30: Soirée K Barré – Comité des Fêtes

DÉCEMBRE 2019

- 1: Concert – Harmonie Union et Progrès
- 2: Thé dansant – Club Loisirs
- 5: Commémoration
- 7 et 8: Marché de Noël – MJC
- 8: Concert de Noël – La Pastourelle
- 12: Repas de Noël – Club Loisirs
- 15: Loto – AFN
- 22: Loto – SCV
- 28: Concert du Brassband

JANVIER 2020

- 1: Apéritif dansant – Le Liseron
- 6: Thé dansant – Club Loisirs
- 11: Sainte Barbe – Sapeurs-Pompiers
- 12: Galette des Rois – AFN
- 18: Galette des commerçants – Comité des Fêtes
- 19: Loto – École du Centre
- 22: Fondue – Club Loisirs

- 27: Tarot – Club Loisirs
- 29: Don du sang

FÉVRIER 2020

- 2: Loto – La Pétanque
- 3: Thé dansant – Club Loisirs
- 3: Établissement du calendrier des Fêtes
- 7: Marche aux flambeaux – Comité des fêtes
- 9: Loto – Harmonie Union et Progrès
- 12: Loto – Club Loisirs
- 15: Concert – Harmonie Union et Progrès
- 16: Loto – Judo Club Val de Morteau
- 19: Choucroute – Club loisirs
- 22 et 23: Salon de l'Habitat
- 28: Audition fin de Stage – La Fraternité

MARS 2020

- 1: Loto – La Fraternité
- 2: Thé dansant – Club Loisirs
- 5: Loto des enfants – MJC
- 14 et 15 Salon des vins et de la gastronomie – La Française
- 14: Soirée Vintage – SCV
- 14: Carnaval des enfants – Club Loisirs
- 16: Tarot – Club Loisirs
- 22: Loto - Entraide Sociale
- 25: Don du Sang
- 28: Repas – ADAPEI
- 29: Loto – Tennis Club du Val de Morteau

AVRIL 2020

- 2 au 4: Opération Brioches – ADAPEI
- 4: Banquet des classes en 0
- 6: Thé dansant – Club Loisirs
- 16: Concert du M'nozil Brass – La Fraternité
- 18: Bourse aux vélos – PEEP
- 19: Repas des Anciens – Entraide Sociale
- 22: Loto – Club Loisirs
- 25: Festival de musique des Jeunes du Haut Doubs

MAI 2020

- 8: Commémoration de l'armistice 1945
- 24: Profession de foi – Unité Pastorale
- 30: Spectacle de danse – MJC

JUIN 2020

- 6: Concert – Harmonie Union et Progrès
- 7: 90 ans du SCV
- 12: Concert – Chorale du collège
- 13: Concert – La Fraternité
- 14: Fête des sentiers du Doubs à Morond
- 19: Fête de l'École
- 20: Concert des jeunes – Harmonie Union et Progrès
- 26: Don du sang
- 28: Tournoi de scrabble
- 28: Marche gourmande – SCV

JUILLET 2020

- 4: Auditions des élèves – École de Musique
- 12: Défi du Pissoux
- 14: Fête Nationale – Comité des fêtes

BIEN VIVRE À VILLERS



Défi Pissoux, Association Tout Vite



Ronde de l'espoir 2018



Feux d'artifice du 14 juillet



Défi du Pissoux



X Speed au Meix Musy



Défi du Pissoux



Fête foraine d'automne



Lanternes des commerçants



50 ans d'Évasion Tonique



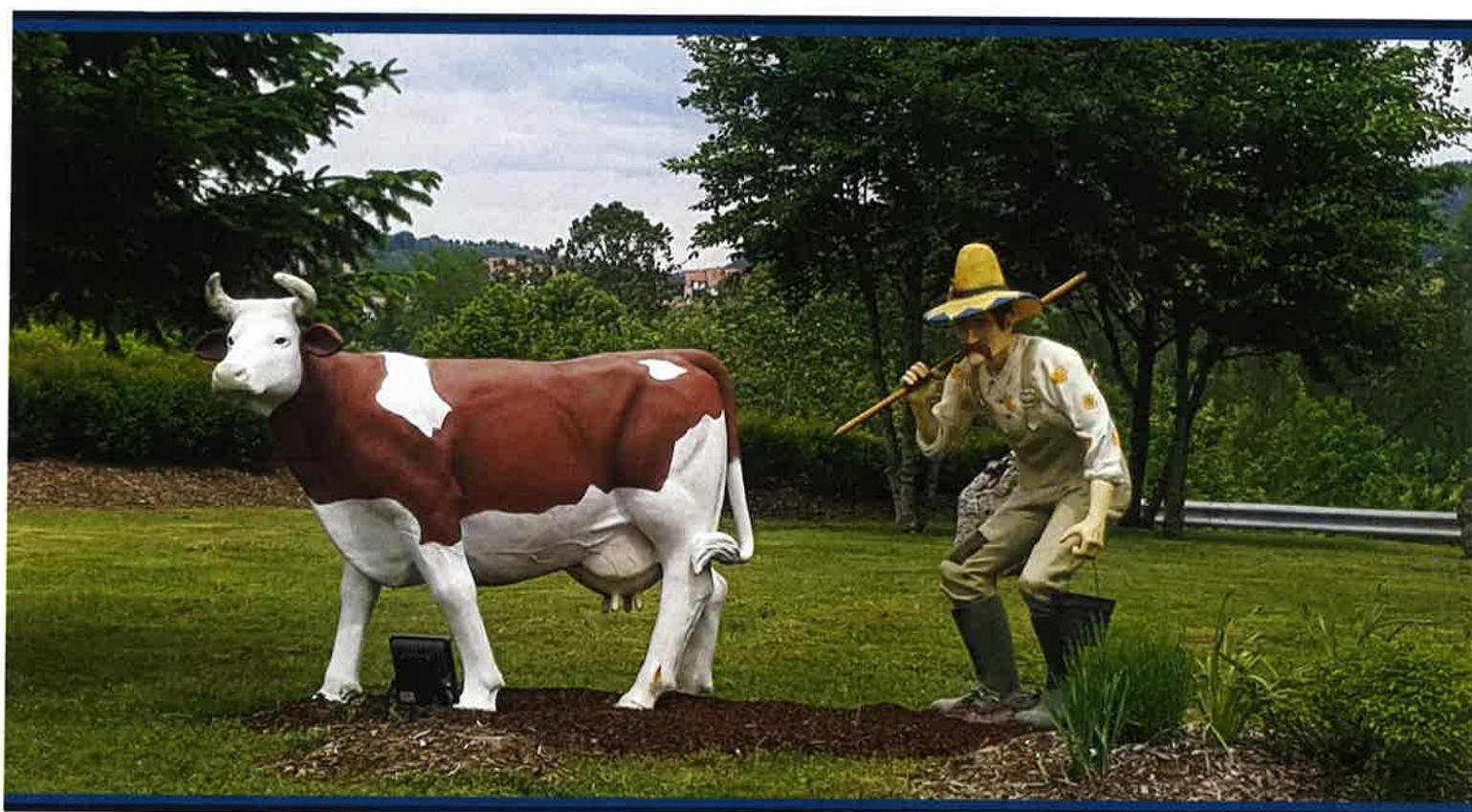
Salon de l'habitat



Marché artisanal du Pays Horloger



Soirée Kbarré



Ville de
Villers le lac
www.villers-le-lac.fr

Directrice de publication : Dominique MOLLIER

Imp. Chopard - MAÏCHE - 03 81 64 08 19 

Dépôt légal n° 1275